



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 juin 2017  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 8 juin 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention ce qui suit :

1. Le 7 juin 2017, à Téhéran, deux groupes de terroristes de Daech armés de fusils d'assaut, de grenades et de vestes d'explosifs ont dirigé des attentats contre le Parlement iranien et le mausolée de l'imam Khomeini, fondateur de la République islamique d'Iran, en tirant sans discernement et en activant leurs vestes d'explosifs. Les attentats ont coûté la vie à 17 innocents et fait plus d'une cinquantaine de blessés.

2. Ces actes terroristes haineux, semblables à ceux qui ont déjà frappé de nombreuses autres villes du monde entier, se sont produits alors que notre région continue de traverser une période de turbulences et de déstabilisation, résultat de plusieurs années d'efforts visant à exporter l'idéologie takfiriste et à financer des groupes extrémistes tels que Daech ou Al-Qaida et d'autres adeptes de cette idéologie.

3. Les partisans de l'idéologie takfiriste méprisant par-dessus tout la démocratie et les élections, le fait que le Parlement ait été l'une des cibles des attentats revêt une signification et une importance particulières, deux semaines seulement après des élections présidentielle et locales auxquelles 71 % de la population iranienne a participé et qui se sont tenues au terme d'une campagne trépidante et acharnée.

4. Il est très regrettable que ceux qui sont depuis toujours à l'origine de cette idéologie radicale aient récemment été encouragés et autorisés à agir par la conclusion d'un contrat d'armement historique. Ce n'est pas une coïncidence si, dans le sillage de ce contrat, notre région voit sa situation se détériorer et aller de mal en pis, comme le montrent l'aggravation des disparités entre les pays, la multiplication des actes terroristes et l'intensification de la répression interne.

5. Les attentats de Téhéran ont eu lieu alors que, quelques jours auparavant, le 2 mai 2017, le Ministre saoudien de la défense avait rejeté tout dialogue avec l'Iran et déclaré sur le ton de la menace : « Nous allons faire en sorte que la bataille se déroule chez eux, en Iran ». Il n'est pas non plus surprenant que le Ministre saoudien des affaires étrangères ait proféré des menaces à l'encontre de l'Iran quelques heures seulement avant les attentats, affirmant que l'Iran devait être puni.



6. Dans ma précédente lettre, datée du 4 mai 2017 (S/2017/393), j'avais mis en garde contre les mesures irresponsables, provoquantes et catastrophiques de l'Arabie saoudite, notamment ses pratiques de promotion et de financement de l'extrémisme à l'échelle mondiale et son aventurisme contre-productif et à courte vue dans la région, qui constituent une violation flagrante des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

7. À la suite des attentats qui ont frappé Téhéran le 7 juin 2017, je demande à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, de réfléchir sérieusement au danger que représente une telle conception de la sécurité régionale et à la gravité de ses conséquences, et de n'épargner aucun effort dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Gholamali **Khoshroo**

---